

publié par la

**Réagissez à ce texte**[Hyperlignes sur Blogger](#)**À télécharger**[Le Guide numérique des indépendants](#)**Actualités**[Rapport de la Mission Olivennes](#)

Portail du Premier Ministre de France

[Nokia annonce le lancement du service « Comes with Music »](#)
Source GL Connection
[Communiqué Nokia](#)

[Un must! L'ouvrage collectif "Pourquoi bloquer dans un contexte d'affaires"](#)

Isabelle Quentin éditeur

[L'association de consommateurs français Que choisir publie sept propositions pour mieux circonscrire les problématiques que vivent les musiques en-ligne](#)

Source : 01net.

[Nokia lance sa boutique musicale en ligne après avoir acquis le distributeur Loudeye](#)

Source : NetEco

[Importante décision en Belgique dans le dossier des échanges P2P \(.pdf\)](#)

Source : SABAM

[Bell se lance dans les MP3](#)

Source : Branchez-vous!

[Nouvel accord entre producteurs et éditeurs de webradios \(France\)](#)

Source : ima

[Universal Music propose son catalogue en ligne sans DRM](#)

Source : GL Connection

[Débat Public : Musique et numérique, la carte de l'innovation](#)

Rapport de la FING

Liens et partenaires

[Site Internet de la SPACQ](#)
[Rédaction](#)
[Hyperlignes sur Blogger](#)
[FING](#)

[Je m'abonne](#)

"La SPACQ reconnaît l'aide financière de la Fondation SOCAN, du gouvernement du Canada par l'entremise de Fonds de la musique du Canada, du ministère du Patrimoine canadien et du Conseil des arts et des lettres du Québec."

Un MIDEM sous le signe de la confusion

En ce début d'année, le débat portant sur l'univers numérique et ses impacts sur l'industrie culturelle est plus que jamais à la page. Si de nombreux acteurs ont jusqu'ici tardé à y accorder toute l'attention requise, l'importante baisse du nombre de ventes de disques compacts lors du dernier trimestre de 2007 provoque un éveil certain.

Les journalistes Philippe Renaud et Alain Brunet de La Presse ont récemment fait état d'un projet de licence générale actuellement proposé par la Songwriters Association of Canada (SAC). Ce groupe de créateurs canadiens suggère que tous les consommateurs du pays branchés à l'internet paient 5\$ par mois, ce qui leur donnerait le droit de s'accaparer tout le contenu musical sur la Toile.

Sur toutes ces questions numériques, le MIDEM a été le théâtre d'une grande confusion. Il est louable de tenter de résoudre les problèmes occasionnés par la chute des revenus classiques de la filière musicale, mais il faut pour cela être actif sur plusieurs fronts et tenir compte des intérêts de tous les acteurs concernés. Or, le MIDEM a bien cédé le micro aux porteurs de propositions commerciales novatrices (NOKIA, Live Nation, QTrax, Joost), mais a scrupuleusement évité les problématiques liées aux échanges illicites et à la rémunération des ayants droits. En somme, l'industrie fait de nouveau fausse route et continue de prétendre pouvoir endiguer les échanges illégaux par l'offre commerciale légale tout en imposant aux collectifs de gestion de droits d'auteurs des ententes négociées à la pièce.

Comme nous l'indique La Presse, la ministre de la culture française, Christine Albanel, considère la licence globale comme une « fausse piste » :

« Je proposerai au président de la République de ne pas retenir cette proposition, dont la simplicité a pu séduire dans un contexte où l'offre légale était déficiente, mais qui apparaît désormais en décalage total avec le dynamisme dont font preuve les acteurs économiques pour définir de nouveaux modèles pour l'offre culturelle légale en ligne ».

Pouvons-nous faire confiance aux « acteurs économiques » tels que les opérateurs de téléphonie, les fournisseurs d'accès ou encore les fabricants de matériel informatique lorsque vient le moment de considérer les intérêts de la filière créative? Le vice président exécutif du géant NOKIA, Tero Ojanpera, qui contrôle 40% du marché annuel mondial des téléphones portables (400 000 d'appareils), ne nous livre-il pas une partie de la réponse en affirmant qu'il faut laisser l'occasion aux projets novateurs de faire leurs preuves avant d'être trop pressés à faire valoir le droit d'auteur.

Paul McGuinness, manager du groupe mythique U2, a aussi incarné cette confusion lors de son allocution au MIDEM. En effet, il affirme sans ambages que les fournisseurs d'accès Internet s'enrichissent au profit de la filière musicale, mais par la même occasion encense le Rapport de mission Denis Olivennes (présenté à la ministre Albanel), qui minimise énormément le rôle et l'implication des FAI.

Paradoxalement, les collectifs canadiens SOCAN et SODRAC, qui bénéficient maintenant de tarifs visant le téléchargement et la web diffusion, ont été complètement exclus des panels de discussions et de la liste des conférenciers du MIDEMnet. Ces gains constituent pourtant des précédents importants que peu de pays peuvent encore se targuer d'avoir réalisés.

Jean-Robert Bisailon

Chers créateurs,

Nous avons l'immense plaisir de vous présenter le tout nouveau site web de la SPACQ. Nous espérons que vous apprécierez son esthétique et sa configuration. Notez qu'il vous sera plus facile que jamais d'adhérer en ligne à notre association grâce à ses interfaces revus et corrigés.

Merci de nous visiter au www.spacq.com

Chaque deux semaines, lisez HYPERLIGNES le bulletin d'informations sur les musiques en ligne de la SPACQ!

Jean-Christian Céré
Directeur général

Transmettre✉ [SafeUnsubscribe®](#)

This email was sent to lisa@multi-graf.com, by jccere@spacq.gc.ca
[Update Profile/Email Address](#) | Instant removal with [SafeUnsubscribe™](#) | [Privacy Policy](#).

SPACQ | 4030 St-Ambroise | Bureau 115 | Montréal | H4C 2C7 | Canada

Email Marketing by

Constant Contact
TRY IT FREE